



Lettre de Madame la Principale : élections au conseil d'administration du collège Ferdinand Clovis Pin

publié le 18/09/2020 - mis à jour le 30/08/2023

Poitiers, le 18 septembre 2020

La Principale

aux Parents d'Elèves

Madame, Monsieur,

élections des représentants des parents au Conseil d'Administration du collège auront lieu **vendredi 9 octobre 2020**. Les représentants des parents (6 personnes) et des élèves (2) forment un tiers de la composition totale du Conseil d'Administration qui est tripartite, les deux autres tiers comprenant :

- 8 représentants de l'administration, des collectivités territoriales et personnalités qualifiées.
- 8 représentants des personnels de l'établissement (d'enseignement et d'éducation, administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers de service).

Les élus au Conseil d'Administration participent à diverses commissions et conseils.

Les textes réglementaires, parus au journal officiel du 19 juin 2004, mentionnent que *"chaque parent d'un enfant, quelle que soit sa situation matrimoniale est électeur et éligible à ces élections, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale. Les deux parents figurent sur la liste électorale, dans la mesure toutefois où les informations concernant chacun d'eux auront été communiquées à l'établissement"*. La liste des électeurs sera consultable au secrétariat du 18 septembre au 09 octobre 2020.

Tous les parents (père et mère) sont donc électeurs et éligibles, qu'ils appartiennent à une fédération de parents ou qu'ils se regroupent en dehors de toute appartenance (chaque liste peut comporter au maximum 12 noms, au minimum deux noms). Les élections se font donc au scrutin de liste, sans panachage, ni radiation, ni surcharge, à la proportionnelle, par liste entière.

Le dépôt des listes doit se faire au secrétariat **avant lundi 28 septembre 2020 - 16H**.

Le matériel et les modalités du vote, seront remis aux élèves **le 02 octobre au plus tard**. Vous en accuserez réception à l'aide du coupon-réponse joint. Le dépouillement aura lieu le **09 octobre** à partir de 16 H 30 au collège.

J'attire votre attention sur l'importance de cette élection : l'implication des familles est un facteur important de la réussite des élèves.

Avec mon dévouement,

Françoise BOISSEAU